

Le logement des immigrés vivant en France en 2016

L'Insee distingue les **logements « ordinaires »** des autres formes d'habitat comme les logements en résidence offrant des services spécifiques (pour personnes âgées, étudiants, personnes handicapées...), les habitations mobiles, voire les marinières et les sans-abris.

Un « **ménage** » est un ensemble de personnes vivant dans le même logement ordinaire.

Un « **ménage immigré** » correspond à un ménage dont la personne de référence est immigrée (c'est-à-dire née étrangère à l'étranger).

Au sein des logements ordinaires, les immigrés sont moins souvent propriétaires

En 2016, parmi les personnes vivant en logement ordinaire, les ménages immigrés sont moins souvent propriétaires (36 %) que les ménages non immigrés (60 %). À l'opposé, ils sont plus souvent locataires d'un logement HLM (respectivement

31 % et 13 %). La surreprésentation des immigrés dans les logements HLM peut être liée à leurs plus faibles revenus, mais aussi à la plus grande taille de leur ménage [1].

Répartition des ménages selon leur origine et le statut d'occupation de leur logement

	Propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Autres ménages*
Ménages immigrés	36	25	31	8
<i>dont pays de naissance</i>				
Portugal	54	24	16	6
Italie	66	17	10	7
Espagne	60	20	13	6
Autres pays UE	55	28	8	8
Autres pays d'Europe	37	29	24	10
Algérie	23	21	50	6
Maroc	26	23	45	6
Tunisie	26	30	38	6
Autres pays d'Afrique	15	27	48	10
Turquie	37	22	38	3
Autres pays	36	32	20	12
Ménages non immigrés	60	22	13	5
Ensemble des ménages	57	23	15	5

* Locataires d'un logement meublé ou logé à titre gratuit.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Des différences selon l'origine et le temps de présence en France

Le statut d'occupation des logements varie selon l'origine des immigrés. Les ménages immigrés originaires d'Italie sont plus souvent propriétaires (66 %) que les non-immigrés (60 %). Ces ménages ont aussi une personne de référence plus âgée (65,9 ans) que celle de l'ensemble des ménages non immigrés (53 ans). Or, plus la personne de référence est âgée, plus la part de propriétaires est grande.

Le temps de présence en France a également une influence sur l'accession à la propriété des immigrés, celle-ci augmentant avec le temps. Les

ménages immigrés originaires d'Italie et d'Espagne, en France depuis plus longtemps que ceux originaires du Maghreb ou de Turquie, sont donc davantage propriétaires de leur logement [2].

Autre spécificité en termes d'origine : la part importante (50 %) des ménages originaires d'Algérie en location HLM. Ceci est à rapprocher de leurs caractéristiques au moment de leur arrivée en France. Ils sont venus principalement au cours des années 1970 [3] et se sont implantés dans les grandes agglomérations.

Les immigrés plus concernés par les situations marginales de logement

Les immigrés vivent un peu moins souvent hors logements ordinaires que les non-immigrés. En effet, 3 % des immigrés vivent soit dans un logement en résidence offrant des services spécifiques, soit dans une habitation mobile, soit sont sans-abris ou marinières. Cette part est proche

de 5 % pour les immigrés vivant en France depuis moins de 5 ans. Elle est de 2 % pour les non-immigrés. Par ailleurs, au sein de ces situations marginales de logement, les immigrés sont surreprésentés parmi les sans-abris.

Bibliographie

[1] Insee, « 5.8 Statut d'occupation et type de logement », « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*, 2012.

[2] Domergue F., Jourdan V., « Les déterminants du statut d'occupation des logements et de la mobilité résidentielle des ménages immigrés ». In Insee, « Les conditions de logement en France », *Insee Références*, 2017.

[3] Bouvier G., « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe ». In Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*, 2012.